



La reproduction de nos flamants est-elle menacée ?

Une histoire de vente de terrain en Camargue met en cause la procréation de tous nos flamants roses. Scientifiques, gestionnaires et agriculteurs unissent leurs efforts pour que les flamants ne quittent pas les étangs de la région. Passionnant comme un polar scientifique.

TEXTE ET PHOTOS HÉLÈNE PETIT

Une silhouette singulière, une coloration rose extrêmement rare dans le monde animal, la tête plongée dans l'eau à la recherche de petits crustacés, de Palavas au Grau-du-Roi, le flamant rose fait figure d'emblème de notre région. Chaque année, 10 000 à 12 000 couples installent leur nid en forme de tourelle sur un îlot situé en Camargue, au milieu de l'étang du Fangassier, au cœur d'un vaste espace de plusieurs milliers d'hectares, récemment acquis par le Conservatoire du littoral. Là, uniquement, et pas ailleurs : c'est le seul site de nidification en France. Chaque couple donnera naissance à un unique poussin. Mais cet équilibre est aujourd'hui menacé. Voici en plusieurs épisodes l'histoire pleine de rebondissements qui passionne le monde des amoureux des flamants.

1. L'arrêt de l'exploitation salinière

Depuis 2008, le Conservatoire du littoral, un établissement public qui mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres, a acheté en Camargue 6 575 hectares de terrain suite à l'arrêt de l'exploitation salinière. Avec cette acquisition, ces zones humides où les enjeux écologiques sont particulièrement importants sont préservées, notamment des promoteurs. Mais voilà, l'étang du Fangassier n'est plus alimenté en



eau pour l'exploitation de sel car il a été convenu dans l'acte de vente qu'en partant, la Compagnie des Salins du Midi démantèlerait ses pompes. La circulation de l'eau dans l'étang n'est plus soumise qu'à la seule gravité, au niveau de la mer et aux vents. Difficile de le croire, car tout semble si plat en Camargue, mais la zone du Fangassier 2, où se trouve l'îlot, est la plus haute en altitude et elle se met difficilement en eau sans moyen artificiel. Les flamants roses n'alliaient alors plus trouver les bonnes conditions pour nicher en toute tranquillité, protégés par cette eau qui entourait leur pouponnière.

2. À la recherche d'un autre îlot

Il fallait une solution. Les scientifiques et les gestionnaires de la Tour du Valat *, du parc régional de Camargue et de la réserve naturelle nationale de Camargue, en charge de la cogestion du site, se sont mis d'accord pour délocaliser l'îlot de nidification et le reconstruire dans une zone plus favorable à la reproduction des flamants roses en bordure de l'étang du Fangassier 1, un site moins élevé et plus profond. Une étude préalable et des travaux coûteux, financés grâce au programme européen *Life + MC SALT*, mais qui ne pourront aboutir qu'en 2014. Ces travaux vont démarrer dans les mois qui viennent. De 2008, année de l'achat du site par le Conservatoire à 2014, fin des travaux, c'étaient sept années sans nidification ! Là aussi, il fallait trouver une solution pour que nos flamants puissent se reproduire avant la mise en

place d'un autre site. En 2011 et 2012, on a pompé l'eau d'un canal de drainage agricole, et les flamants se sont installés au même endroit et ont assuré leur descendance comme ils l'avaient toujours fait. Mais des analyses de cette eau ont montré la présence de pesticides à des taux élevés. Bien que les flamants n'aient pas eu l'air vraiment dérangés par cette pollution pourtant préoccupante, il est inconcevable d'amener dans cette zone du Fangassier, un site protégé, une eau polluée. Scientifiques, gestionnaires et services de l'État ont alors entamé un travail de concertation avec les riziculteurs camarguais afin de réduire les niveaux de pesticides. Un dialogue parfois difficile, même si tout le monde essaye d'y mettre de la bonne volonté. Tous les acteurs se sont sentis concernés, notamment la profession agricole qui s'est mobilisée, bien que les riziculteurs camarguais et les flamants roses ne soient pas toujours de bons copains.

3. La remise en eau

À l'origine, l'étang du Fangassier était une lagune naturelle qui est devenue par la suite propriété des Salins du Midi. Pendant une cinquantaine d'années, cet étang, alors soumis à la gestion salicole, a servi de bassin de pré-concentration du sel. On l'assèche l'hiver et on le remet en eau dès le début du printemps. L'eau de mer y est amenée par pompage, puis elle circule de bassin en bassin jusqu'à la fin de la saison chaude. Des conditions idéales pour les flamants roses qui se sont approprié l'îlot aménagé au milieu des années 70 afin d'assurer le succès de leur reproduction. La remise en eau de l'étang est un signal pour les flamants. La période de la reproduction commence et les couples arrivent en nombre pour fabriquer leur nid fait de boue et de sécrétion de salive. L'œuf, au sommet de la tourelle, est protégé des variations des niveaux d'eau et des inondations éventuelles, car bien que les niveaux soient contrôlés pour qu'ils restent constants, l'étang est soumis aux aléas climatiques et aux coups de vent de mer.

Depuis 1977, 3000 à 5000 poussins naissent chaque printemps, avec plus ou moins de succès selon les années. Les parents couvent leurs œufs pendant vingt-neuf jours en se relayant tous les deux à trois jours pour se nourrir dans les étangs voisins. L'eau joue un rôle de protection de la colonie et elle n'est qu'en partie une source d'alimentation, les adultes pouvant parcourir jusqu'à 120 kilomètres à la recherche de leur nourriture. Âgé d'une dizaine de jours, le jeune quittera le nid douillet et rejoindra les autres dans la "crèche". Toute la journée, plusieurs milliers de poussins piaillent sont laissés à eux-mêmes sous la surveillance de quelques adultes, les parents, qui reconnaissent leur rejeton à ses cris, ne revenant que le soir pour lui donner la becquée. Au bout de dix à onze semaines, le jeune flamant sera prêt à s'émanciper et à prendre son envol pour sa première migration au-dessus de la Méditerranée.



4. Une stratégie de reproduction aléatoire

Jusqu'à-là, tout va bien pour nos flamants mais que va-t-il se passer cette année, aujourd'hui ? L'utilisation de l'eau du canal de drainage agricole pour protéger l'îlot de nidification n'étant pas possible, scientifiques et gestionnaires se sont tournés vers un canal d'irrigation agricole avec une eau de meilleure qualité. La météo s'en est aussi mêlée. Le coup de vent de sud de début mars a permis de remplir en partie l'étang du Fangassier. Mais rien n'est acquis et personne ne peut affirmer que le niveau d'eau sera suffisant pour assurer le succès de la reproduction. Pas de naissance en 2013 ? Pour les spécialistes, il n'y a pas de quoi s'affoler et ce serait même souhaitable que les flamants roses ne nichent pas chaque printemps. Cela permettrait ainsi de maintenir le niveau de la population qui est en bon état de conservation suite aux mesures prises depuis une quarantaine d'années. Et le flamant possède un atout majeur : sa longévité, qui lui assure de nombreuses années pour se reproduire. Cet oiseau vit au moins 40 ans. Des individus bagués en 1977 sont encore observés dans le delta du Rhône. C'est aussi un animal très imprévisible. On ne sait jamais où il va se reproduire. Il peut rester une partie de l'année en Camargue et décider d'aller nicher ailleurs ou l'inverse, vivre ailleurs et se reproduire dans les lagunes françaises. Les régions Languedoc-Roussillon, Paca et Corse comptent 40000 individus l'été et 20 000 l'hiver. Une moitié est sédentaire, l'autre migre.

En artificialisant un site et en optimisant les conditions propices à une nidification, l'homme a changé les habi-



tudes naturelles de l'oiseau. « *Il serait opportun d'alléger les mesures de gestion et de revenir à un système plus aléatoire où la reproduction serait dirigée principalement par les conditions climatiques.* » C'est le souhait qu'émet le scientifique Jean Jalbert, directeur de la Tour du Valat, à la fois passionné et connaisseur.

* *La Tour du Valat : centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes.*



Les jeunes flamants, enfin libérés après avoir été bagués, rejoignent l'îlot du Fangassier sous les applaudissements.

Une belle histoire entre les flamants et la Tour du Valat

On sait que les flamants roses étaient déjà en Camargue à l'époque des Romains, mais leur présence a longtemps été sporadique. Ce n'est qu'en 1947, à l'acquisition du domaine de la Tour du Valat par Luc Hoffmann, pour y créer un institut de recherche sur les oiseaux, que les scientifiques ont commencé à étudier cet oiseau si farouche. Il faut dire qu'à l'époque, l'espèce n'était pas protégée. Les visites des prédateurs étaient fréquentes et leurs œufs étaient recherchés. Mais les flamants ont survécu.

En Camargue, ils nichaient sur des îlots naturels et pouvaient changer de site d'une année à l'autre, en fonction de leur capacité à héberger la colonie. Leur reproduction était très aléatoire. L'endiguement du delta du Rhône dans les années 60 a tout bouleversé. Les îlots favorables à la nidification des flamants se sont érodés et, pendant plusieurs années consécutives, ils ne se sont plus reproduits. Préoccupée par ce phénomène, la Tour du Valat s'est associée aux Salins du Midi dans le but d'aménager un îlot artificiel dans l'étang du Fangassier où les flamants pourraient donner naissance à leurs petits, en toute sérénité.

On était en 1970. La première année, il ne s'est rien passé. Alors, ils ont construit des faux nids pour les attirer. Et ça a marché ! Mâles et femelles se sont installés progressivement. Depuis 1977, des milliers de jeunes flamants voient le jour chaque année sur cet îlot au cœur de l'étang du Fangassier. Ces naissances ont permis à la population de l'ensemble du bassin méditerranéen de retrouver des niveaux mettant l'espèce hors de danger. Afin d'assurer un suivi et une gestion à long terme de cette espèce à l'échelle de la Méditerranée, des partenariats scientifiques se sont noués entre la Tour du Valat et l'Espagne, l'Italie, la Turquie et l'Algérie.

I M ▲ G E S DE D E M ▲ I N



10, rue de la Vieille - MONTPELLIER
04 67 66 23 45